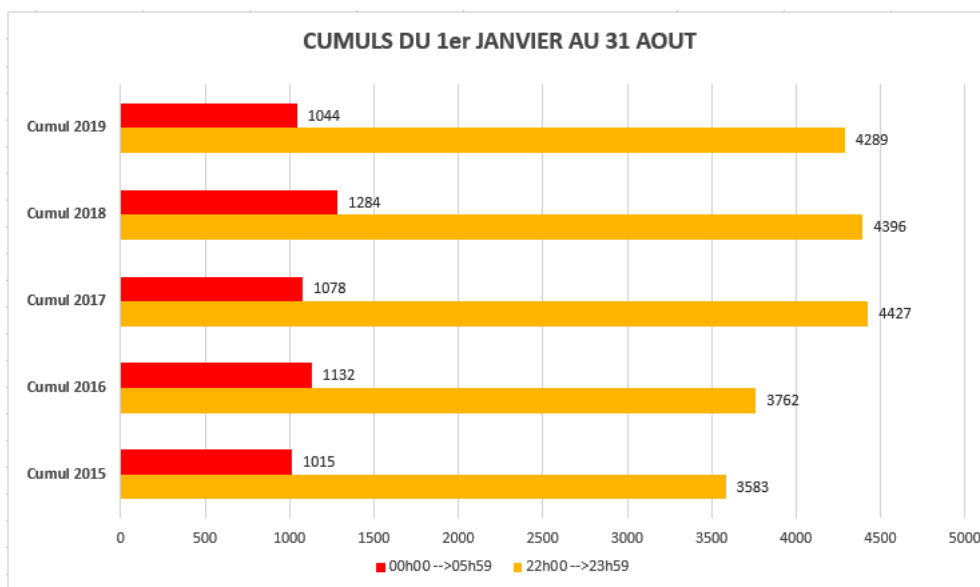


Communiqué
Toulouse le 11 octobre 2019

Protégeons nos nuits en région toulousaine !

La Commission Consultative de l'Environnement de l'aéroport de Toulouse-Blagnac (ATB) du 15 octobre prochain va être à nouveau l'occasion d'une passe d'armes entre les tenants du statu quo d'une part (professions aéronautiques, préfecture, gestionnaire) et les associations soutenues par certains élus d'autre part, qui demandent une réduction des vols nocturnes à Toulouse avec l'instauration d'un véritable couvre-feu en cœur de nuit.

ATB met en avant ses efforts avec une légère diminution des vols de nuit sur les 8 premiers mois de l'année 2019 (-1.2%) par rapport à 2018 alors le CCNAAT met en avant l'augmentation des vols de nuit de 16% depuis 2015 et la privatisation de l'aéroport (+3% en cœur de nuit et +20% en début de nuit)



Le CCNAAT dénonce le double langage d'ATB qui affiche son volontarisme en CCE mais multiplie les créneaux de nuit pour Ryan Air (créneaux bénéficiant pour certains de réductions de taxes allant jusqu'à 70%).



CCNAAT

Collectif Contre les Nuisances Aériennes
de l'Agglomération Toulousaine

Afin de mieux évaluer les bénéficiaires de cette dérive, le CCNAAT publie un palmarès des vols commerciaux traversant nos nuits ^(*) :

Vols de nuit (22h-06h)

Rang	Compagnie
1	EASYJET
2	RYAN AIR
3	AIR France/HOP
4	LUFTHANSA
5	Volotea
6	BRITISH AIRWAYS
7	KLM
8	Brussel Airline
9	IBERIA
10	AIR PORTUGAL

Vols en Cœur de Nuit (00h-06h)

Rang	Compagnie
1	Volotea
2	EASYJET
3	RYAN AIR
4	IBERIA
5	AIR PORTUGAL
6	BRITISH AIRWAYS
7	LUFTHANSA
8	BRITISH AIRWAYS
9	Brussel Airline
10	AIR FRANCE

Destination/Provenance en Cœur de Nuit (00h-06h)

Rang	Destination/Provenance	Compagnie
1	PALERMO ITALY PUNTA RAISI	Volotea
2	TENERIFE CANARY ISLANDS SPAIN SUR-REINA SOFIA	Volotea
3	AJACCIO CORSE ISL. FRANCE CAMPO DEL ORO	Volotea
4	PISA ITALY MIL.andCIV. SAN GIUSTO	Volotea
5	LISBON PORTUGAL PORTELA DE SCAVEM	RYAN AIR
6	KERKYRA/CORFU GREECE I. KAPODISTRIAS	Volotea
7	MADRID SPAIN BARAJAS	IBERIA
8	CATANIA ITALY FONTANA ROSSA	Volotea
9	LISBON PORTUGAL PORTELA DE SCAVEM	AIR PORTUGAL
10	SANTORINI GREECE THIRA	Volotea

(*) Horaires constatés issus de l'analyse de données « Sentinelle » entre janvier à septembre 2019

Le 15 octobre, le CCNAAT demandera la mise à l'étude d'un couvre-feu (entre 23 heures 30 et 6 heures comme à Orly) et de mesures protectrices pour les heures qui précèdent et qui suivent afin de garantir les 8h de repos conseillés par l'OMS.

Pourquoi ce qui est possible à Nantes (5 millions de passagers) où la DGAC a entamé les démarches pour instaurer un couvre-feu nocturne⁽¹⁾, ne le serait pas à Toulouse (plus de 10 millions de passagers) où plus de 100000 personnes vivent dans les zones de bruit de notre aéroport ?

(1) Voir https://www.reamenagement-nantes-atlantique.fr/comprendre-le-projet/documentation_item_5: « Procédure de mise en œuvre d'un couvre-feu »

Contacts : Chantal Beer-Demander 06 25 43 22 33
Jérôme Favrel 07 67 35 58 14

CCNAAT 32 avenue Lamartine 31100 Toulouse 06 25 43 22 33
Site : ccnaat.fr Mel : ufcna.ccnaat@gmail.com